

Editorial

Nous avons, je crois, «trouvé nos marques» concernant notre, votre Petit Varsinc.

Il obéit à cette volonté du Conseil Municipal de communiquer le plus largement et simplement possible afin d'être porteur d'informations utiles pour un maximum de lecteurs, qu'ils soient résidents secondaires ou habitants permanents, saisonniers ou touristes.

Il est un lien qui favorise l'harmonie de notre communauté et sa vie municipale.

VARS, Commune Station, a besoin d'être unie pour avancer parmi le peloton des stations qui compteront dans les prochaines années...

Le Conseil Municipal associé à ses services, se joignent à moi pour souhaiter **BONNE ANNEE** et **MEILLEURS VOEUX** à toutes et à tous.

Pierre Eyméoud
Maire de Vars

Permanences du Maire : Tous les mercredis après midi, sur rendez vous

Col Bel - Val d'Escreins - 1811/02

Bienvenue aux saisonniers !

Passionnés de glisse, de nature ou de grands espaces, ils sont des centaines, l'hiver venu, à prendre possession de la station ; des remontées mécaniques jusqu'aux pistes sans oublier tous les commerces, les hôtels, les restaurants, etc...

Pour quelques semaines ou quelques mois et malgré un statut précaire, des conditions de travail souvent difficiles, ils portent en avant un certain rapport au travail et de fait, un certain mode de

vie. Le désir de rester au pays, la passion d'un métier, d'une ambiance jeune et dynamique mais surtout les retrouvailles et les nouvelles rencontres sont autant de plaisirs qui les animent et qui font de leur venue une renaissance pour nos villages, si tranquilles en intersaison.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble de la municipalité est heureuse d'accueillir la population saisonnière et souhaite à toutes et tous une excellente saison à Vars.

Sommaire

Editorial, bienvenue aux saisonniers

Vie Communale.....	Page 2	-Office de Tourisme.....	Page 5
-Une carrière sur le Col de Vars, la gestion des déchets.....	Page 2/3	-SEM SEDEV.....	Page 6
-Les services de secours et d'incendies, OPAH, les échos des écoles.....	Page 3	Vie Associative.....	Page 7
-Le service administratif, le PAJECOT, le mot de la Police.....	Page 4	-Le Sporting Ski Club, Le Hockey Club.....	Page 7
		-Portrait, Etat Civil, poème, Paroisse numéros utiles.....	Page 8

Le Petit Varsinc

VAR S

la Forêt Blanche

Bulletin d'Information Municipal - Commune de Vars - Semestriel - Hiver 2002-03

Directeur de publication : Pierre Eyméoud,
Rédaction : Céline Tardivel, Franck Lecoutre, Olivier Juan.
Comité de rédaction : Madeleine Gaillan-Naudet, Karine Bottabel, Robert Chaurand, Victor Gambirasio, Bernard Stamégna, Ernest David, Guy Benoit, Alain Martin.
Crédits photographiques : Amanda Blanchard, Marie Aufranc, Sem SeDev, Hockey Club, Georges Litel, Mairie de Vars/Olivier Juan.
Maquette : Mairie de Vars/Olivier Juan.
Imprimé à 3 000 exemplaires par l'imprimerie Embrun Offset - Novembre 2002.

Une carrière sur le col de Vars

C'est avec beaucoup de passion et parfois de contestation que la population a pris connaissance du projet de carrière sur le Col de Vars. Un gros plan sur la procédure et sur les perspectives du dossier s'imposait.

Le dossier des entreprises

Le dossier remonte à plus de deux ans, avec une délibération du Conseil Municipal de Saint Paul qui confirme l'autorisation de principe d'exploitation d'un ancien glacier situé en limite des communes de St Paul et de Vars. Les entreprises Rossetto (04) et Guérin (05) ont été à l'origine du dossier qui porte sur une zone située entre les altitudes de 2120 et 2210 m, sur une superficie totale de 5,5 ha et sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 16 m. La durée d'exploitation demandée par les entreprises est de 20 ans mais compte tenu de l'altitude et des conditions climatiques, l'exploitation ne sera possible que quelques mois dans l'année. De plus, le dossier relate une exploitation estivale soutenue permettant de stocker des blocs rocheux dans la vallée en vue de leur commercialisation durant l'hiver.

L'enquête publique

Sur demande de la préfecture, le tribunal administratif de Marseille a désigné un commissaire enquêteur pour mener une enquête publique relative à la création de cette carrière. Un avis favorable a été donné mais sous réserve de l'avis conforme des services de l'Etat.

Après le dépôt du dossier des deux entreprises et le rapport du commissaire enquêteur, ce projet est actuellement entre les mains de la préfecture des Alpes de Haute Provence qui, après consultation de la préfecture des Hautes Alpes, rendra sa décision dans les mois à venir.

Prise de positions

Sur invitation de M Le Préfet des Alpes de Haute Provence, le Conseil Municipal de Vars a été amené à délibérer sur la demande d'exploitation de la carrière d'éboalis.

Au regard de la fréquentation du site, de sa proximité avec le col et de la qualité du milieu naturel, le Conseil Municipal de Vars a émis un avis défavorable. Cette décision a été prise considérant

que le projet d'exploitation se ferait sur un site inscrit et protégé pour sa valeur écologique. De plus, la fréquentation touristique qui est très importante sur la route du col, est incompatible avec la circulation des camions.

Suite à la délibération du Conseil Municipal de Vars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Guillevost et le Conseil Général des Hautes Alpes se sont également déclarés contre ce projet.



La gestion des déchets

Beaucoup de cartons encombrant encore les espaces destinés aux ordures ménagères et de nombreuses voix s'élèvent contre une augmentation des redevances. Nous nous faisons donc l'écho de la Communauté de Communes pour revenir sur la collecte des ordures ménagères et le montant des redevances correspondant.

Les cartons

Trop de cartons se retrouvent encore dans les conteneurs destinés aux ordures ménagères. Or, les cartons, les revues, les journaux et les papiers, comme le verre, ne font pas partie des ordures ménagères et doivent être traités distinctement.

Les cartons doivent donc être déposés à la déchetterie de Sainte Marie. Ces dispositions valent pour les particuliers mais également pour les entreprises, commerces, restaurants, hôtels, ...

Les redevances

La gestion des déchets était autrefois assurée par les communes ou par les groupements de communes (l'ancien SIVOM du Canton de Guillevost et

désormais la Communauté de Communes en ce qui concerne Vars). Le prix comme la qualité du service dépendaient de la politique de chaque municipalité, entraînant de fait, des situations très hétérogènes entre communes voisines. Le transfert de la gestion des déchets à la Communauté de Communes a permis d'homogénéiser les tarifs et le service. Pour certains, ce lissage s'est traduit par une augmentation du prix du service, d'autres ont vu leur facture s'alléger. Votre redevance est aujourd'hui fixée en fonction du service rendu (constitué en majeure partie du coût de la collecte). Or la collecte est réalisée régulièrement et quelles que soient les quantités de déchets produites.

Ce service a un coût et donc un prix mais c'est avant tout de la qualité et de la préservation de notre environnement dont il s'agit. Persuadée de votre collaboration, la municipalité vous remercie de faire l'effort nécessaire au respect de ces nouvelles dispositions.



Des nouveaux conteneurs

D'étranges aménagements ont été réalisés aux Claux et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur leur fonction. Il s'agit en fait de conteneurs à ordures semi enterrés d'une capacité de plusieurs mètres cubes. La partie visible en surface ne représente qu'un tiers de la hauteur totale ; le reste étant situé en sous sol. Ce système facilite la gestion et le tri des déchets. Il permet de stocker une grande quantité de déchets et de les maintenir à basse température (en sous sol), évitant ainsi

les mauvaises odeurs et favorisant une intégration plus harmonieuse dans le paysage. Ces aménagements améliorent également l'hygiène en mettant les déchets hors de portée des animaux. Une grande partie de ces aménagements a déjà été réalisée mais les travaux ne s'achèveront pas avant le printemps 2003. Les conteneurs déjà installés seront mis en service dès le début de la saison, avec la mise en place d'un double système de collecte permettant le ramassage de ces conteneurs et des conteneurs traditionnels.



Les services de secours et d'incendies

Beaucoup d'entre vous ont été sensibilisés par le manque d'aménagement de la caserne des pompiers de la commune. Consciente de cette situation, la municipalité et la Communauté de Communes cherchent actuellement une solution pour faire avancer une situation qui semble pour l'heure bloquée.

Le transfert croissant des compétences communales vers les groupements de communes (intercommunalité) concerne également la gestion des services d'incendies et de secours. Certaines communes ont confié le financement de ce service à leur groupement intercommunal (c'est le cas de Vars avec la Communauté de Communes du Guillemois). Une

fois transférée, cette compétence ne peut plus être exercée par la commune, sous peine de se placer dans l'illégalité. La construction ou la reconstruction de notre centre de secours est donc de la compétence de la Communauté de Communes qui doit en conséquence, bénéficier d'aides financières du Conseil Général. Le SDIS (Service Départemental d'Incendies et de Secours) et son conseil d'administration (constitué de représentants du département et de la Communauté de Communes) sont ensuite chargés de gérer ces budgets.

Malheureusement, beaucoup de communes ou de groupements intercommunaux ne disposent pas des financements nécessaires à la réalisation

de tous les investissements, entraînant les problèmes que nous connaissons à Vars. En somme, la commune n'a plus le droit d'intervenir sur ce domaine de compétence et la Communauté de Communes ne dispose pas de crédits suffisants.

En raison de ces problèmes structurels, le conseil d'administration du SDIS a très récemment pris une décision qui laisse entrevoir de nouvelles perspectives à nos pompiers. Le SDIS prévoit en effet la mise en place d'un plan d'aides quinquennal dont la commune et sa caserne doivent bénéficier. C'est donc dans les cinq ans à venir que nous aurons le plaisir de voir les travaux de réhabilitation de la caserne débuter.

Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat

L'OPAH lancée à Vars il y a 2 ans rencontre un très grand succès avec plus de 8 logements en cours de restauration et 35 logements en projet pour cette année.

Une OPAH permet de mobiliser des aides financières exceptionnelles (subventions) provenant de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et de la commune. Ce dispositif donne la possibilité aux propriétaires bailleurs

de rénover des logements destinés à la location, soit à des habitants permanents, soit à des travailleurs saisonniers. Les propriétaires occupants qui disposent de faibles revenus peuvent également bénéficier du dispositif pour la mise aux normes de leurs logements.

De même, la restauration des façades et des toitures fait également l'objet d'aides spécifiques.

Nous entrons dans la troisième

et dernière année du programme. L'opération pourra être reconduite pour deux ans mais cette reconduction n'est pas assurée à ce jour.

Bientôt, ces aides ne seront peut être plus accessibles alors n'hésitez pas à prendre rendez vous auprès de la Mairie au 04 92 46 50 09, les permanences du CALHAURA se tenant dans les locaux de la PMI (ancienne école de Ste Marie).

Les échos des écoles

Nos chères têtes blondes ont retrouvé cahiers, crayons et cartables pour démarrer une année scolaire pleine de nouveautés.

Avec cette année 57 enfants auxquels s'ajoutent 14 saisonniers, les effectifs de l'école sont stables et se répartissent de la manière suivante :

- 22 enfants inscrits pour les quatre sections de maternelle dont l'enseignement est assuré par Mme Estelle Mathieu
- 18 enfants inscrits en cours préparatoire et cours élémentaire dont l'enseignement est assuré par Mme Evelyne Gauthier (qui occupe également la fonction de directrice de l'école).
- 17 enfants inscrits en cours moyen dont l'enseignement est assuré par Mme Gabrielle Joseph.

L'équipe devrait être renforcée par un enseignant supplémentaire, dès l'arrivée des élèves saisonniers.

Les enfants auront le plaisir de découvrir, outre les matières traditionnelles, la natation, les sports de glisse et nouveauté cette année : le tir à l'arc. Si le sport est à l'honneur,

la culture n'est pas pour autant délaissée. Les enfants ont ainsi participé aux ateliers « Arts Plastiques » et « Matières et Mots » proposés par le musée de Gap. L'expression sera également à l'honneur à travers le projet d'école. En compagnie d'Isabelle Signoret, nos écoliers travaillent sur le conte et l'expression orale. Ils auront de plus, l'occasion d'assister à une représentation théâtrale à Briançon, dans le courant de l'année scolaire. Les enfants se sont également penchés sur la culture de notre

pays grâce à leur visite du Queyras, animée par deux ethnologues mais également à travers l'exposition sur l'habitat varsinois, récemment installée à l'école.

La garderie périscolaire sera quant à elle reconduite à partir du lundi 9 décembre jusqu'au 11 avril 2003, de 16h15 à 18h00 dans le gymnase de l'école maternelle.

La garderie fonctionnera après l'école pour un prix fixé à 1,22 € par soir et par enfant.



Le service administratif

Les différents services de la Mairie font, dans ce numéro, l'objet de toute l'attention de notre comité de rédaction. Parce que nous vous accueillons, il nous a paru courtois de se présenter et de faire en sorte qu'aucun de nos administrés ne puisse se retrouver perdu dans les dédales de notre Mairie...

Claude Radenac,

Directeur Général des Services, il est le grand référent Mairie, après M. Le Maire, auprès de la population. Originaire de Bretagne et après une longue période passée à Bourg St Maurice Les Arcs, il est entré en fonction à Vars au mois d'avril de l'année dernière et a en charge la gestion de tous les services de la Mairie (écoles, police municipale, services techniques et administratifs) soit au total plus d'une trentaine de personnes.

Michèle Mathieu,

Originaire de Marseille, Michèle est chargée de l'accueil du public et c'est avec le plus grand sourire qu'elle vous recevra, répondra à votre demande ou bien vous orientera vers le service approprié.

Magali Barou,

Originaire de Guillestre, Magali fait partie de l'équipe depuis plus d'un an. Elle s'occupe de la gestion des marchés publics, du secrétariat relatif aux services techniques et à la direction. Elle a également la charge du suivi des subventions.

Céline Tardivel,

Originaire de Blois, c'est dans les Hautes Alpes que Céline a élu domicile depuis plus de cinq ans. Passionnée de montagne et de randonnée, ses missions portent

sur le développement et l'aménagement de notre commune (les demandes de subventions, montage et suivi des grands projets de notre commune, commissions municipales,...).

Les enfants du pays...

Viviane Benoit,

Avec plus de 25 ans d'ancienneté, Viviane est la plus expérimentée de l'équipe. Elle affectionne tout particulièrement les relations avec la population permanente et secondaire. Elle s'occupe également des décès, du recensement de la population, des archives, des élections et de l'encaissement des taxes de séjour.

Jean Paul Kammer,

Passionné de sport et de nature, Jean Paul a en charge l'urbanisme et le foncier de la commune. Il assure le suivi des permis de construire, des procédures administratives liées au POS (PLU), des acquisitions et des ventes foncières ainsi que de la gestion du cadastre.

Corine Benoit,

Après des études supérieures de comptabilité, Corine travaillait par intermittence dans la région marseillaise et donnait durant l'hiver des cours de ski au sein de l'ESF avant d'intégrer

Du nouveau pour les associations

Olivier Juan,

Originaire de Jouques; petite commune aux frontières du Var, du Vaucluse et des Bouches du Rhône, Olivier est depuis peu chargé de la rédaction du Petit Varsine et du soutien aux associations. L'objectif est de limiter les contraintes administratives et de développer les initiatives associatives en apportant une aide sur la communication, la recherche de financements, le montage de projet, de dossier... N'hésitez donc pas à demander Olivier en Mairie.

l'équipe administrative en mai 2001. Elle a aujourd'hui en charge la comptabilité, la gestion de la dette, la gestion du budget communal, des budgets annexes, des paies et des congés du personnel communal.



Le PAJECOT

Pour la troisième année consécutive, la commune bénéficiera du dispositif d'Accueil des JEunes en Commune Touristiques (PAJECOT).

Ce dispositif consiste à la mise en place d'un médiateur (ou d'une médiatrice) chargé de mettre en relation les différents acteurs de la station. Le but étant d'anticiper et prévenir les différents problèmes engendrés par l'accueil de groupes de jeunes. Cette approche préventive a

déjà fait ses preuves avec un nombre d'incidents qui a diminué significativement depuis la mise en place du dispositif à Vars. L'expérience se renouvellera donc pour cette saison avec la DDJS, le Centre Social de la MJC du Briançonnais, l'Office du Tourisme, la SEM SEDEV, le groupement des Structures d'Accueil de Vars (GSAV) ainsi que la Police Municipale de Vars et la gendarmerie. L'organisation de nombreuses réunions permet de cibler les populations turbulentes, d'anticiper les

problèmes par la mise en place de solutions préventives.

L'efficacité de ce dispositif et de l'action du médiateur dépend grandement de son accueil et de l'implication des différents acteurs de la station.

Associée au dispositif, la municipalité espère pouvoir compter sur l'investissement et la participation de tous pour que notre commune conserve sa tranquillité et sa douceur de vivre.

Le mot de la police

«Je tenais par ces quelques mots à vous remercier de l'accueil chaleureux que j'ai reçu lors de mon arrivée à Vars au mois de février. Mon souhait est avant tout d'apprendre à vous connaître, de mieux cerner vos besoins et de faire en sorte que la police municipale de Vars ne soit pas seulement perçue comme un organe de répression mais également comme un moyen de régler calmement et dans le respect mutuel, les problèmes auxquels vous êtes confrontés. Les relations déjà entretenues avec Thierry Fabbri sont excellentes et c'est soucieux de cette qualité relationnelle que l'équipe de la Police Municipale, forte du renfort de 6 saisonniers cet hiver, se tient à votre disposition».

Jérôme Baille

Et à tous les automobilistes...la neige ne facilite pas la circulation, le stationnement et le déneigement, alors avec un peu de bonne volonté, beaucoup de respect et de prudence, nous ferons en sorte de tous passer une saison d'hiver agréable.

D'avance merci et bonne saison à tous !



Jérôme BAILLE, 34 ans, Brigadier Chef Principal à la Police Municipale de VARS. Originaire de Savoie (73), ayant exercé pendant dix ans à Bourg-Saint-Maurice/ Les Arcs, au sein de la station (40 000 lits).

Thierry FABBRI 39 ans, originaire de Marseille. Gardien à la Police Municipale de Vars depuis 1997, après vingt ans de carrière au sein des Marins Pompiers de Marseille.

Office de tourisme

Une nouvelle édition du très attendu Petit Varsinc accompagne cette saison d'hiver prometteuse et riche en événements.

Vars, avec un potentiel de développement exceptionnel, une situation géographique et physique qui offre de nombreuses possibilités, se doit de poursuivre ses efforts et de progresser en matière d'infrastructures, en services, en qualité, en fréquentation, tout en préservant notre richesse environnementale et naturelle qui émerveille chaque jour nos visiteurs.

Vars dispose maintenant du plus grand domaine relié en neige de culture des Alpes du Sud, un pas de géant pour notre station et une garantie supplémentaire de vacances réussies pour nos hôtes.

Afin de valoriser ces atouts, un plan de communication intégrant tous les supports médiatiques (TV, presse, radios, Internet), marketing et promotionnels est mis en place du niveau local au national voire international, sur nos bassins de clientèle existants et potentiels.

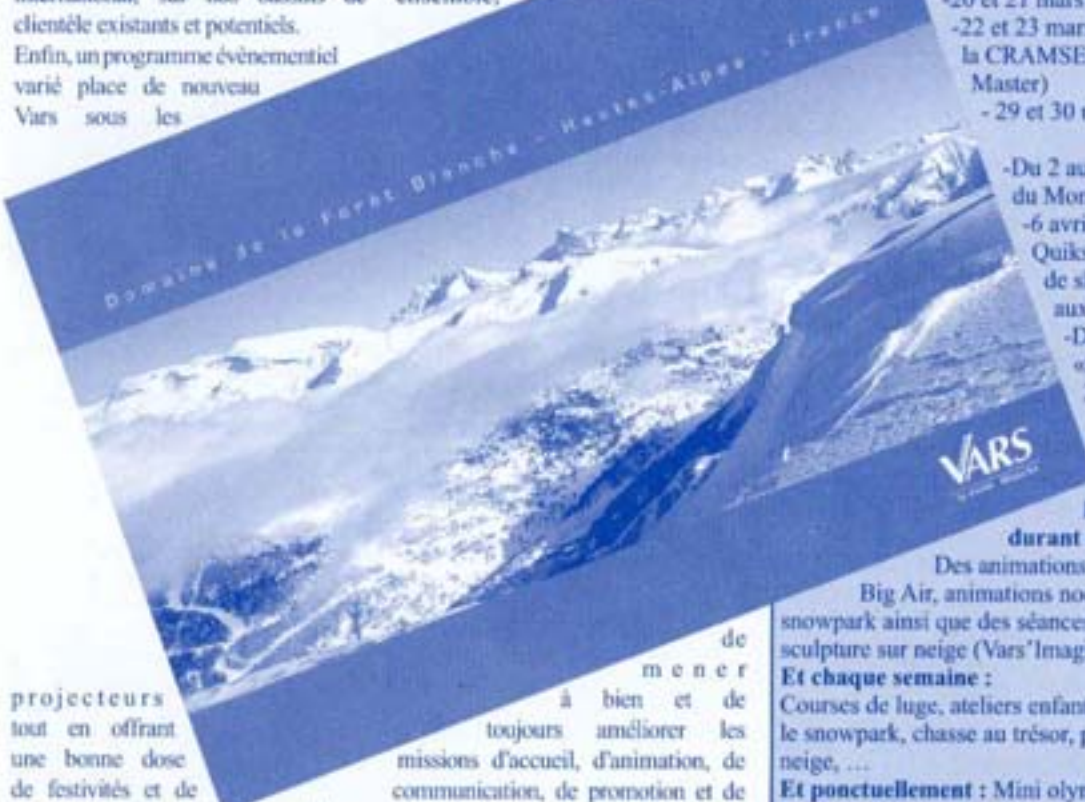
Enfin, un programme événementiel varié place de nouveau Vars sous les

communication et commercialisation adaptées, „nous disposons des ingrédients indispensables à la réalisation d'une excellente saison. Ainsi, Vars devient une destination privilégiée à la hauteur des attentes de tous, un outil économique et un lieu de vie de qualité pour les varsincs et saisonniers, une assurance de vacances sans soucis pour nos hôtes à la recherche de quelques jours de repos bien mérités dans un monde où il faut savoir prendre le temps pour soi et ses proches.

Un pari méritant car long et ambitieux mais aussi un pari gagnant à terme que nous envieront bien des sites touristiques.

Cette qualité de vie essentielle, l'authenticité, la simplicité, qui font de Vars un site privilégié seront la valeur ajoutée à un hébergement, un service attentif, et des infrastructures performantes.

L'Office de Tourisme est à l'écoute de toutes vos suggestions qui permettront, ensemble,



projecteurs tout en offrant une bonne dose de festivités et de convivialité qui font l'âme et la notoriété d'un site touristique. Sans oublier nos traditions qui représentent une valeur ajoutée primordiale pour nos clients et une source d'inspiration appréciée des médias, ceci grâce à votre précieux concours. Neige assurée, remontées performantes, socioprofessionnels toujours plus à l'écoute des clients,

de mener à bien et de toujours améliorer les missions d'accueil, d'animation, de communication, de promotion et de commercialisation, ceci au niveau de chacun d'entre nous.

Très bonne saison à toutes et tous !

*Norbert Coste, Président
Franck Lecoutre, Directeur
ainsi que l'ensemble de
l'équipe, les membres
du Bureau et du Conseil
d'Administration.*

Le programme des animations

Décembre

- 7 au 8 décembre 02 : Week-end «Premières Neiges»
- 15 décembre : Bourse aux skis (vente de particuliers à particuliers).
- 19 au 20 décembre : Compétition internationale de slalom hommes (course FIS).
- 24 décembre : Show de Noël et feu d'artifices
- 25 décembre : Arrivée des Pères Noël
- 29 décembre : Compétition de ski de fond
- 31 décembre : Spectacle pyrotechnique du nouvel an

Janvier

- 4 et 5 janvier 03 : Coupe de France Nokia de Snowboardcross
- 11 et 12 janvier «Défi Forêt Blanche» : Raid aventure hivernal où se retrouvent 150 à 200 raiders et spécialistes des courses en montagne.
- 24, 25 et 26 janvier 03 : Classic Télémark Angelin
- 20 au 25 janvier 03 : Championnat de Belgique de ski (slalom, géant et super G).

Février

- 2 février 2003 : Slalom Senza - frontières
- 10 et 11 février 03 : Volk Motion Tour
- 17, 18 et 19 février 03 : Rossignol/Magnum Démo Tour

Mars

- 15 et 16 mars : Finale FIS Orange
- 20 et 21 mars 03 : Course des 3M
- 22 et 23 mars 03 : Grand Prix de la CRAMSE (Coupe de France Master)
- 29 et 30 mars : Free ride

Avril

- Du 2 au 6/8 avril 03 : Coupe du Monde de ski de vitesse :
- 6 avril : Challenge Quiksilver, compétition de ski de vitesse réservée aux enfants.
- Du 12 au 19 avril : «Star Vars : Episode 2»

Et chaque semaine durant les vacances :

Des animations pour les freestylers, Big Air, animations nocturnes sur le snowpark ainsi que des séances d'initiation à la sculpture sur neige (Vars'Imaginasnow)

Et chaque semaine :

Courses de luge, ateliers enfants, compétitions sur le snowpark, chasse au trésor, pot d'accueil, foot sur neige, ...

Et ponctuellement : Mini olympiades, chasse aux œufs, dual de ski et de snowboard

Programme non contractuel, sous réserve de conditions météo favorables

Et surtout n'oubliez pas que l'Office de Tourisme édite un journal hebdomadaire des animations disponible dans les commerces et lieux publics de la station et des villages.

Ouverture au public : 9h00 - 18h30 tous les jours en saison

Sem Sedev

L'accessibilité des pistes et des remontées mécaniques, une météo élémentaire et un niveau d'activité moindre que l'hiver permettent chaque année des travaux d'été que bien peu soupçonnent et qui pourtant participent grandement au bon fonctionnement des installations et des pistes. Cet été, la trentaine de permanents a donc redoublé d'efforts afin de réaliser tous ces aménagements.

Les remontées mécaniques

C'est tout d'abord à l'entretien des remontées mécaniques qu'a été consacré le travail estival. Une visite du bureau interdépartemental des remontées mécaniques (structure émanant du ministère des transports) permet chaque année d'inspecter les installations. Les téléportés sont alors chargés de tests pour tester les freins, les systèmes électriques, les moteurs de secours, etc. ...

La Sem Sedev s'est, de plus, engagée dans une procédure de certification qualité (Iso 9000) qui devrait être validée pour 2005. Cette certification garantira un service de qualité au niveau des remontées mécaniques mais également au niveau de l'ensemble des services de la société.

La qualification du personnel compte également pour beaucoup dans la qualité et la sécurité du service rendu. Consciente de cette importance, la Sem Sedev propose cette année à ses salariés des formations en hydraulique pour le service des remontées mécaniques et des formations en premiers secours pour le service des pistes.

Les locaux

Outre les formations, les salariés bénéficieront également de meilleures conditions de travail avec la rénovation du poste de secours de Crévoux, le remplacement du poste de secours du télésiège des Escondus et du local de commande du télésiège du Lièvre.

Les pistes

Côté pistes, c'est avant tout le manque de neige que l'on cherche à prévenir. Assurer un niveau d'activité satisfaisant malgré un manque de neige naturelle est un objectif prioritaire pour la Sem Sedev. Des barrières à neige ont ainsi été installées au sommet du télésiège de Crévoux. Elles permettent de créer des congères artificielles et de constituer ainsi des réserves de neige.

Le secteur des Claux a été débroussaillé et des travaux de terrassement, de concassage de roches ont été réalisés. Là encore, il s'agit de permettre l'ouverture des pistes malgré une faible couche de neige et dans le même temps, de minimiser les risques d'accident.

En marche vers le Grand Parpaillon !

En 1988, la SEM SEDEV passait une convention pour une durée de 15 ans avec la commune de Crévoux afin de réaliser le télésiège et les pistes de Chabrières sur le territoire de Crévoux.

Entre temps, la loi Sapin organisait différemment la procédure de gestion déléguée de sorte qu'en 2003, Crévoux se devait de faire un appel à concurrence européen afin de trouver un gestionnaire pour ces installations.

En 2001, la commune de Vars a adhéré au SIVU « Eyssina Parpaillon » avec la commune de Crévoux pour la gestion de la totalité du domaine de ski alpin de Crévoux (Chabrières y compris) ainsi que des secteurs de Combe froide et de l'Eyssina, situés sur Vars.

La SEM SEDEV a été retenue suite à une procédure de délégation de service public pour gérer cet ensemble durant 30 ans. Dans le cahier des charges est prévu l'aménagement du secteur situé derrière l'Eyssina pour atteindre 3 000 m dans un vallon très commercial et très bien exposé.

Nous pouvons désormais penser qu'un jour, l'une des plus belles stations d'Europe : « Risoul-Vars-Crévoux-les Orres » verra le jour et constituera un domaine attractif au plan mondial...

Et en partenariat avec la Mairie...

...la neige de culture

L'équipement en canons à neige de la piste des Heureux et de la piste de l'Olympique supérieure, détaillé dans notre dernier numéro, a été réalisé cet été. Le sommet de la Mayt a de plus été doté d'un tripode permettant aux chenillettes de s'arrimer et de damer la neige, tractées par leur treuil. La neige de culture peut alors être plus facilement remontée et mieux travaillée.

...ré-homologation du stade de slalom

L'homologation de la piste de slalom, valable 10 ans, prenait fin le mois dernier et c'est en collaboration avec le Sporting Ski Club que la Mairie a engagé les travaux nécessaires à sa ré-homologation. La piste a été terrassée et élargie à 40 mètres afin de satisfaire au cahier des charges de la Fédération Internationale de Ski (FIS). Ces travaux permettront d'organiser les compétitions comptant pour les classements régionaux, nationaux et internationaux.



Le Sporting Ski Club de Vars

Présidé par Bruno Martin, le Ski Club a bouclé la saison dernière avec des résultats plus qu'honorables. Le SSCV comptait 85 inscrits âgés de 6 à 26 ans dont une majorité en ski alpin et 6 en Snowboard. Une vingtaine d'entre eux sont scolarisés en classe sportive à Guillestre, à Embrun ou encore à Albertville au sein d'une structure de la Fédération Française de Ski. Cinq moniteurs-entraîneurs sont

chargés du suivi et de la préparation physique: Franck Bleine, Mikael Barou, Isabelle Giraud, Cyril Dambel et Fabien Magnificat. Suivant leur classe d'âge, ces enfants participent à diverses compétitions régionales (Circuit Régional Jeune), grands prix (Circuit Régional Alpin), championnat de France (F.L.S.), courses internationales, circuit skien (classement national ESF) leur

permettant d'accéder aux qualifications pour le coq d'or où se retrouvent les meilleurs éléments issus des ESF ou des Clubs FFS.

La saison dernière fut couronnée par quelques trophées et de grosses émotions. Il était donc indispensable de saluer nos champions et de leur souhaiter une excellente saison 2002-2003.



Marie Aufranc
Discipline : Ski Alpin

Membre du Club Elite Hautes Alpes, Marie a remporté l'épreuve du combiné lors du championnat de France junior qui s'est déroulé à Megève le 21 mars. Elle a également été classée 3^{ème} en descente et 12^{ème} au classement général de sa catégorie. Blessée à plusieurs reprises, Marie a subi différentes opérations qui l'auront immobilisé plus d'un mois en milieu

de saison. Mais malgré ces déconvenues, notre championne junior a su briller sur le combiné avec un temps inférieur de 2,5 secondes à celui de Carole Montillet ; Championne Olympique de descente. L'année dernière, Marie avait déjà obtenu la deuxième place lors de la coupe de France cadette puis la première marche du podium aux compétitions internationales de Géant du Sauze et d'Avoriaz. Un palmarès déjà prestigieux mais qui n'empêche pourtant pas sur ses études qu'elle poursuit au sein de la section de ski de haut niveau d'Albertville.

Amanda Blanchard
Discipline : Snowboard

Originaire de Guillestre, Amanda est actuellement scolarisée au lycée d'Embrun où elle suit une filière classique après avoir passé l'année dernière en section sportive. Amanda fait ses premières courbes en surf à l'âge de six ans. Elle s'inscrit au SSCV la même année et se retrouve sélectionnée en championnat de France, dès la fin de sa première saison! Il y a deux ans, Amanda

termine première de la région et troisième nationale en cadette (surclassée) ce qui lui permet de participer au championnat du monde en Italie où elle finit 14^{ème} de sa catégorie. La saison dernière, Amanda maintient sa place au classement national. Elle termine 8^{ème} au championnat régional d'Anceles et 4^{ème} au championnat de France de Chamionix. Pour maintenir sa forme physique, Amanda se défoule



également à vélo et en courant en attendant de pouvoir participer une nouvelle fois aux prochains championnats du monde.

Des nouvelles d'une égérie

Aurore de Maulmont
Discipline : Ski Alpin

Agée de 24 ans, Aurore est inscrite au Ski Club dès l'âge de 7 ans. Après des résultats exceptionnels en Circuit Régional Jeune et en Coupe de France, elle suit son cursus scolaire avec deux ans d'avance en section sport-étude au collège de Barcelonnette. Aurore s'exile ensuite à Albertville pour y intégrer la section « ski » qui permet aux jeunes de poursuivre leurs études l'été afin de pouvoir consacrer l'hiver

NORTHERN LIGHT



aux compétitions et aux entraînements. En 1998, Aurore décide de traverser l'Atlantique pour suivre ses études et continuer son sport favori, le ski. C'est donc aux Etats-Unis, dans l'Etat d'Alaska que notre championne s'installe. Elle suit alors ses études à l'université d'Anchorage où elle réussit avec brio ses études de troisième cycle et où ses talents de skieuse ne cessent de se faire remarquer. Ses diplômes en poche, elle travaille désormais dans le commerce international au sein d'une grande compagnie pétrolière d'Amérique du nord.

Le Hockey Club, douze ans déjà !

Déjà douze ans depuis la construction de la patinoire et la création du Hockey Club, avec un an plus tard la création de la section patinage. Chapeauté à ses débuts par le Club Omnisports, le Hockey Club prend son autonomie de gestion en 1993, sous l'impulsion de son Président actuel: Gérard Raud. Le Club se rapproche alors de la Fédération Française des Sports de Glace, il constitue une équipe et participe à de nombreuses compétitions. En 1998, la section patinage devient une structure à part entière. Le Hockey Club développe alors le Roller et le Skateboard durant l'été. Les modules seront installés en 2000 grâce à l'initiative de la Mairie. La section Skate est dissoute l'année suivante pour laisser

la place au «Doggy Park Skate Club».



La saison 2001-2002 sera également marquée par la signature d'une

convention avec la SEM SEDEV qui accordera officiellement la gérance de la patinoire au Hockey Club. Une patinoire qui fonctionne grâce au froid naturel et qui ne peut ouvrir que durant une période restreinte, limitant considérablement ses perspectives de développement. La météo de cette saison n'aura permis l'ouverture de la patinoire que du 08 décembre au 26 février. Le Bureau du Hockey Club a donc engagé une étude sur la réfrigération de la piste. Cet aménagement permettrait d'assurer une glace de qualité et de rallonger la période d'exploitation. Il renforcerait de plus, une activité orientée vers les locaux comme les touristes et qui est parfaitement complémentaire du ski.

Georges Litel; itinéraire d'un varsinc...

Nombreux sont ceux d'entre vous qui connaissent Jojo pour l'avoir croisé à la chasse, soignant ses cultures, ses bêtes quand ce n'est pas à la Sem Sedev où il travaille depuis toujours. Sa gentillesse et son amour pour Vars nous ont poussé à en savoir plus sur lui et c'est tout naturellement que Georges nous a ouvert les portes de sa maison de St Marcellin.

Il est né à Vars en 1944, comme beaucoup de sa génération, de parents agriculteurs. Après une enfance rythmée par l'école en hiver et les travaux des champs en été, Georges passe son certificat d'étude avant d'être embauché par la société des remontées mécaniques de l'époque; la régie départementale. Il est alors perchman pour commencer, notamment sur le téléski de l'Ecuelle construit en 1950. Un équipement qui ne disposait pas du confort d'aujourd'hui et surtout qui n'était pas adapté aux plus petits. Les enfants en profitaient alors pour monter la piste accrochés au dos du perchman, qui lui même montait à téléski... Georges participera ensuite au démontage du téléski de l'Ecuelle, en 1960. Six ans après, à l'occasion d'une soirée

à la Godille (lieu festif bien connu de l'époque) il rencontre Monique qu'il épousera en 1969 et avec qui il aura trois filles; Catherine, Marie-Christine et Annie. En 1965, Georges est appelé sous les drapeaux avant d'intégrer l'année suivante le corps des sapeurs pompiers de Vars où il servira comme volontaire durant vingt ans. 1966 sera également l'année où Georges passe du statut de saisonnier à celui de permanent.

Le travail à la SEDEV continue, un travail rude et pénible car peu mécanisé. Le damage se fait encore à skis avec parfois le renfort de l'armée notamment pour le championnat de France de ski de 1968 qui a mobilisé plus d'une centaine de militaires (seulement une chenillette était disponible). Le damage était également réalisé à l'aide de bidons de 200 litres remplis de sable que l'on devait passer sur les pistes sans se faire emporter, ni écraser. Georges occupe alors les fonctions de secouriste, perchman, pisteur ou encore caissier avant d'embrasser en 1972 la profession d'électricien, un nouveau métier qu'il exerce encore au sein de la SEM SEDEV et qui n'a désormais plus de secrets pour lui.

En bon Varsinc, Georges consacre le peu de son temps libre à sa vigne d'Eygliers, à l'élevage de ses bêtes et à la culture de son jardin mais également et surtout à la chasse; sa passion de toujours. Des journées entières passées dans la montagne à suivre le chevreuil, le lièvre ou le sanglier. Une passion qui réunit aussi l'équipe de chasseurs de St Marcellin autour d'un bon repas, pour apprécier jusqu'au bout les plaisirs de la chasse.

Entouré de son épouse, de ses trois filles de sa petite fille et de ses deux petits fils (avec pour bientôt un troisième), Jojo profite aujourd'hui des joies d'être grand père en attendant une retraite où c o m b i e n méritée.



Etat civil

«Contrastes»...par notre poète paysan

Naissances

- Bernaudon Elina, née le 23 juillet 2002
- Girard Camille, née le 1er août 2002

Mariages :

- Céas Jean-Christophe et Chiri Anne Caroline, le 24 août 2002

Décès :

- Boulet Albert, décédé le 6 juillet 2002
- Rostollan Michel, décédé le 10 septembre 2002
- Barberoux Jeanne, décédée le 14 septembre 2002

La Mairie s'excuse par avance pour les éventuels oublis dont la rubrique «Etat Civil» pourrait faire l'objet.

De nos hauts sommets déjà tout capuchonnés de blanc,
Pensons souvent à vous, à vos enfants,
Et ce beau séjour ne tombera point en oubli.
Nous avons découvert tant de choses jolies.
Nous, pauvres paysans, avoies quitté nos terres.
Pour aller visiter de magnifiques parterres,
Ce qui reste à mon souvenir de cet attrayant voyage,
C'est que j'ai retrouvé là-bas d'autres paysans bien sages,
Qui, comme moi, travaillent à la sueur de leur front,
Mais en tirant un revenu plus fécond.
Votre gentille ville et son bel Océan
Me font rêver à tout, à l'histoire d'antan.

De Gap à Jard-sur-Mer tout au long du chemin,
Vaches et moutons regardaient passer les Varsins.
C'est bien pour cela qu'il ne faut point oublier
Que sur notre vaste globe, il y a de quoi manger.
Chaque région a son charme, aussi des problèmes,
Ne décourageons pas les enfants qu'on aime,
Car, un jour, ils auront l'agrément,
De recevoir la terre pour les satisfaire amplement.
Nous leur laisserons la France en succession,
Puissent-ils la transmettre dans les mêmes conditions.

Benjamin Tholozan

Poème extrait du recueil de poème «Dans le Sillon de nos Vies» par Benjamin Tholozan; un ouvrage disponible à la Bibliothèque de Sainte Catherine.

Bonne nouvelle pour le secteur paroissial de Guillestre

Monseigneur Georges Lagrange a nommé les Pères André Bernardi et Jean-Pierre Mollon, curés «in solidum» des paroisses du secteur de Guillestre. Ils ont tous les deux la charge solidairement des paroisses de Ceillac, Champeilla, Eygliers, Freissinières, Guillestre, Montdauphin, Réotier, Risoul, La Roche de Rame, Saint Clément-sur-Durance, Saint Crépin, Vars, le Père André Bernardi étant «modérateur» c'est-à-dire l'organisateur de l'animation

spirituelle et religieuse. Cette nomination permet d'envisager un meilleur service dans chacune de nos paroisses. Nous souhaitons donc la bienvenue à Jean-Pierre dans nos communautés.

Le catéchisme a repris son cours. Les rencontres hebdomadaires sont le lieu d'apprentissage de la vie chrétienne. Merci et bon courage à nos dévoués catéchistes.

Si «Le Petit Varsinc» n'a pas trouvé le chemin de votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à vous manifester en Mairie auprès d'Olivier pour que ces dysfonctionnements puissent être corrigés.

Numéros utiles

Mairie :	04 92 46 50 09	Météo :	08 92 68 02 05	Gendarmerie :	04 92 46 53 15
Office de Tourisme :	04 92 46 51 31	Remontées		Police Municipale :	04 92 46 60 05
Pharmacie :	04 92 46 52 50	mécaniques :	04 92 46 51 04	Pompiers :	18
Centre Médical :	04 92 46 54 05	SAUR :	04 92 46 50 61	SAMU :	15
CRIR (état des routes) :	04 91 78 78 78	Déchetterie :	04 92 45 13 61	Poste :	04 92 46 51 88